

AP-HP : une nouvelle ère pour la Biologie et la Pathologie hospitalo-universitaires aux Hôpitaux Universitaires Henri Mondor

Sur le site des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor à Créteil, un projet de grande envergure vient marquer une nouvelle étape dans la transformation du GHU : la création d'une plateforme hospitalo-universitaire de biologie et de pathologie. Pensée comme un outil structurant pour l'ensemble du territoire, cette infrastructure regroupera, sur près de 12 000 m², des laboratoires de pointe, un centre de prélèvement, une plateforme automatisée de très grande routine fonctionnant 24h/24, et cinq plateformes technologiques spécialisées alliant génomique, protéomique, cytologie, imagerie médicale et intelligence artificielle. En réunissant l'ensemble des activités de biologie, aujourd'hui dispersées sur plusieurs bâtiments, sur un seul niveau, le projet vise à créer un outil à la fois plus performant, plus lisible et plus adapté aux besoins croissants des équipes hospitalières, de la recherche et des patients. Porté par une ambition forte d'innovation et de lisibilité territoriale, il entend affirmer la vocation d'excellence du GHU AP-HP Henri Mondor dans le champ de la biologie et de la pathologie médicales, tout en améliorant la qualité de vie au travail des professionnels. Le concours d'architecture, lancé au printemps 2024, a abouti à la désignation de l'agence Groupe-6 architectes, qui accompagnera le projet jusqu'à sa livraison, prévue en deux temps : fin 2027 pour le bâtiment neuf, 1er semestre 2029 pour les espaces restructurés. À travers cette opération, le GHU poursuit sa dynamique de modernisation de ses activités dites « socle », déjà amorcée avec le bâtiment Reine ou le futur centre interventionnel.

Présentation avec **Édith Benmansour**, Directrice Générale du GHU AP-HP Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor



Ce projet de plateforme de biologie et de pathologie marque une nouvelle étape pour le GHU Henri-Mondor. Comment s'inscrit-il dans la trajectoire globale de votre établissement ?

Édith Benmansour : En 2018, nous avons mené un travail collectif avec l'ensemble de la communauté médicale puis avons décidé de positionner le GHU comme un véritable CHU de territoire. Nous avons pris en compte notre situation extra-muros, et nous avons constaté que nous couvrions un bassin de population compris entre 2,6 et 3 millions d'habitants. Ce bassin englobe le Val-de-Marne Est, le sud de l'Essonne avec deux établissements gériatriques, et surtout la Seine-et-Marne avec laquelle nous avons développé une forte collaboration, notamment avec les hôpitaux de Melun, Fontainebleau et Provins, aujourd'hui affiliés. Dès l'automne 2018, avec l'ensemble des instances de gouvernance, nous avons posé un diagnostic clair : notre rôle est d'assurer une mission de recours et d'expertise pour tout un territoire. En tant que directrice, ce qui m'importe, c'est l'accès aux soins, et pour remplir ce rôle, il est indispensable d'avoir un socle solide, constitué d'une biologie, d'une pathologie et d'une imagerie de très haut niveau. Nous ne concevons pas ces disciplines comme des services supports, mais comme des fondements de notre activité médicale et chirurgicale.

Ce socle biologie-pathologie-imagerie constitue donc un pilier stratégique ?

É. B. : Absolument et notre positionnement est totalement assumé. Pour nous, il est impossible d'avoir une médecine de recours et d'expertise sans ces piliers. À Henri Mondor, nous disposons d'un véritable campus : une faculté de santé, un IFSI, un bâtiment de recherche biologique récemment inauguré qui vient compléter les locaux de recherche situés à la Faculté de Santé et à l'hôpital afin d'accueillir nos unités mixtes de recherche INSERM et UPEC (Université Paris Est-Créteil). Cet environnement nous permet d'ancrer solidement notre positionnement territorial. Il était hors de question pour nous de voir la biologie ou l'anatomopathologie comme des prestataires externes. Nous ne pouvons pas avoir de bons médecins sans une biologie universitaire forte.

Dans ce contexte, la création d'une plateforme mutualisée semblait-elle incontournable ?

É. B. : En analysant la situation, il nous a semblé évident que sans massification, nous passerions à côté d'un enjeu stratégique majeur. Le secteur privé est extrêmement présent en biologie et en pathologie. Pourtant, nous savons que nos biologistes et pathologistes universitaires offrent une expertise supérieure. Il nous fallait donc être attractifs : proposer un bâtiment adapté, des conditions de travail dignes, mais aussi une dynamique capable d'attirer des compétences rares et des nouveaux métiers. Ce projet, nous l'avons pensé comme un outil au service du territoire.





© Groupe-6 architectes Image Diametric Studio

Cette structuration autour d'un socle fort est-elle le fruit d'une vision formalisée dès le départ ?

É. B. : La construction a été assez naturelle. En réfléchissant à la façon d'organiser notre CHU de manière lisible et efficace, nous avons identifié les besoins d'une médecine d'expertise : biologie, pathologie, imagerie, mais aussi chirurgie et réanimation. Aujourd'hui, les parcours de soins deviennent de plus en plus médico-chirurgicaux. Avec le professeur Jean-Michel Pawlotsky, nous avons rapidement partagé cette vision. Lui-même portait depuis quinze ans le besoin d'un nouveau bâtiment, nos locaux datant de 1969. À l'époque, Henri Mondor fêtait ses 50 ans, mais nous manquions cruellement d'espace, d'équipements adaptés, et les conditions de travail étaient devenues très difficiles.

Vous n'avez donc pas porté ce projet comme un projet immobilier, mais comme un projet médical structurant ?

É. B. : C'est exactement ça. Nous avons eu plus de 150 millions d'euros d'investissements depuis mon arrivée, mais ce n'est pas ça qui me motive, je ne suis pas une directrice « *bâtimentaire* ». Ce qui m'intéresse, ce sont les projets médicaux et celui porté par Jean-Michel m'a tout de suite paru essentiel dès ma prise de fonction. Ensemble, nous avons voulu démontrer que notre hôpital restait capable d'assurer son rôle de recours et que nous pouvions répondre aux besoins des établissements du territoire, sans envoyer les examens dans le privé. L'activité d'anapath de Provins est aujourd'hui traitée ici à Henri Mondor, alors que nous n'avons pas encore les nouveaux locaux. Cela montre bien la confiance dans nos équipes.

Ce projet repose également sur une vision ouverte et territoriale du soin…

É. B. : Les patients ne se déplacent pas jusqu'à Mondor. Ce sont nos médecins qui vont à leur rencontre dans les hôpitaux du territoire. Les interlocuteurs sont les mêmes, et les prélèvements biologiques spécialisés sont ensuite traités ici. Le bénéfice est immédiat pour le patient, et pour le prescripteur qui dispose d'un outil fiable. Cette organisation permet d'assurer un diagnostic pertinent. Si l'examen biologique n'est pas de qualité, le diagnostic s'effondre. La biologie est indispensable au raisonnement médical, et c'est ce qui a forgé notre projet.

Dans quelle mesure la crise Covid a-t-elle conforté cette vision ?

É. B. : Dès le début de la crise sanitaire, alors que seul le Centre National de Référence de l'Institut Pasteur avait reçu l'autorisation de réaliser les PCR, nos biologistes m'avaient assuré qu'ils étaient également capables de les faire. En quelques jours, ils avaient monté une plateforme et, six mois plus tard, le ministère nous confiait la mise en place d'une plateforme nationale de séquençage en charge d'un quart du territoire national. Cette expérience nous a donné confiance et a mis en évidence la réactivité, l'agilité et l'expertise de nos équipes.

En dehors de l'expertise scientifique, vous avez également mis l'accent sur l'organisation des équipes et leur qualité de vie. Comment cette qualité de vie au travail se traduit-elle dans le projet ?

É. B. : Deux axes forts ont guidé notre réflexion. D'abord, nous voulions sortir du modèle des petits laboratoires cloisonnés, chacun avec ses équipements redondants, dupliqués à l'envi. Nous avons donc défini deux types de plateformes, intégralement mutualisées : une plateforme de grande routine, qui fonctionnera 24h/24, et des plateformes technologiques d'expertise, notamment celles dédiées au séquençage, qui a été notre point fort révélé pendant la crise Covid, à la protéomique, etc. Ensuite, nous avons conçu un espace tertiaire pensé pour les équipes. L'objectif était de favoriser les synergies, de permettre aux professionnels de se croiser, d'échanger et de partager. Ce « *village tertiaire* » sera un lieu de travail agréable, avec des bureaux, des salles de réunion et une terrasse ouverte à toutes les équipes du groupe. Nous ne voulons pas de logique de propriété par discipline, car ce bâtiment se veut au service de tous. Il incarne le respect dû aux professionnels. Leur offrir un cadre agréable, c'est leur témoigner de l'attention et valoriser leur travail. C'est un facteur d'attractivité fort pour les personnels médicaux comme non médicaux, notamment pour les disciplines en tension comme l'anatomopathologie universitaire.

Vous insistez beaucoup sur cette idée d'attractivité. Cette notion est-elle vraiment importante ?

É. B. : L'enjeu est effectivement de donner envie de venir, de rester et de s'inscrire dans une dynamique collective, et cela ne concerne pas seulement la future plateforme ! Depuis plusieurs années, nous travaillons à faire de notre établissement un lieu où les équipes se sentent bien. Nous avons développé des espaces verts grâce à des financements de la Région, nous avons mis en place une organisation lisible ainsi que des circuits clairs. Ce sont des éléments souvent invisibles mais essentiels pour les professionnels. Beaucoup me disent, en revenant à Henri Mondor après plusieurs années : « *nous avons l'impression de respirer !* » Et cette qualité d'environnement, nous avons voulu l'intégrer pleinement dans la conception du nouveau bâtiment, avec des espaces de verdure, malgré l'environnement bétonné du site de Mondor

Ce projet architectural s'intègre dans un écosystème plus large, en lien avec la recherche, l'université, l'INSERM. Pouvez-vous nous en dire plus ?

É. B. : Nous avons en effet la chance d'être un campus complet. La faculté de santé de l'UPEC, les unités mixtes de recherche INSERM-UPEC, le bâtiment de recherche biologique que nous avons récemment inauguré : tout cela compose un environnement très structurant. Dans le nouveau bâtiment, nous avons prévu des passerelles reliant les plateformes de soins aux plateformes de recherche existantes. Il est ainsi possible de passer d'un espace à un autre sans discontinuité. C'est cette articulation très fine entre soins, recherche et formation que nous avons voulu préserver dès le cahier des charges architectural. Et c'est ce qui fait la richesse de notre projet.

Comment les équipes ont-elles été associées à la conception de ce projet ?

É. B. : L'implication des équipes a été totale. Dès 2019, elles ont participé à la réflexion sur le concept. Pendant la crise Covid, elles ont poursuivi ce travail, en s'appuyant sur leur expérience du séquençage et des nouveaux outils. La rédaction du projet s'est accélérée en 2021. L'ensemble des besoins décrits dans le cahier des charges provient des retours du terrain, des groupes de travail animés par Jean-Michel Pawlotsky. Aujourd'hui encore, nous continuons de les associer : nous terminons l'APD, et nous entamons le PRO en septembre. Les plans sont revus avec chaque service. Les équipes savent où seront les prises de courant, comment se positionneront les équipements, et nous avons intégré dans les choix techniques une marge pour accueillir les évolutions technologiques des prochaines années. Nous avons récemment réuni tous les professionnels en amphithéâtre pour leur présenter le travail de Groupe-6 architectes, et le projet dans son ensemble. L'accueil a été formidable et l'enthousiasme des équipes du DMU Biologie est palpable. Elles sont investies, malgré la perspective de longs mois de travaux et de nuisances. Cette dynamique est précieuse.

L'ouverture vers le territoire passe également par des dispositifs concrets, comme les centres de prélèvement…

É. B. : Il ne suffit pas de disposer d'une biologie universitaire d'excellence. Il faut aussi garantir son accessibilité. Nous souhaitons développer un centre de prélèvement ambulatoire sur Mondor, mais aussi un second dans la nouvelle gare de la ligne 15, Créteil-L'Échat – Henri-Mondor. Ce centre permettra aux patients du territoire de bénéficier de prélèvements sans passer par l'hospitalisation ou les services classiques. Nous voulons élargir le champ des disciplines concernées, favoriser les sorties de service, fluidifier les parcours. Là encore, c'est un élément structurant pour notre stratégie : proximité, urgence, expertise. Ces trois piliers guident notre action.

Vous avez parlé de business plan plus complexe en biologie. Comment cela se traduit-il ?

É. B. : Contrairement à la chirurgie ou aux soins critiques, dont les retours sur investissement sont mieux identifiés, la biologie hospitalière s'intègre dans les comptes globaux des établissements. Elle ne génère pas directement de marges et, dans ce contexte, c'est donc plus difficile de démontrer son impact en matière de « *rentabilité* ». Mais nous avons montré que la biologie universitaire demeure un moteur d'attractivité, un levier de développement et qu'elle permet de faire mieux, ensemble, au bénéfice des patients. C'est ce message que nous avons porté auprès de nos tutelles. Je pense que cela a été compris : nous avons été challengés, et, aujourd'hui, nous avançons, avec un projet solide, porté par une communauté soudée.

Ce projet dépasse largement l'échelle de Mondor. Que représente-t-il, selon vous, plus globalement pour l'AP-HP et pour l'hôpital universitaire français de demain ?

É. B. : Notre projet représente un modèle. Habituellement, les investissements se concentrent sur la chirurgie ou les soins critiques, des domaines visibles, qui parlent immédiatement aux décideurs. Or, nous avons ici un projet de biologie et pathologie, plus discret, mais fondamental, et nous avons démontré qu'il s'agissait d'un enjeu pouvant être stratégique. Notre force a été d'associer ce projet à une innovation organisationnelle : créer des plateformes mutualisées, dépasser les logiques d'hyperspécialisation cloisonnée et décloisonner la biologie. L'AP-HP nous a suivis, notamment Martin Hirsch qui nous a soutenus à l'origine du projet et Nicolas Revel qui a validé son financement, près de 50 millions d'euros de travaux, ce qui n'est pas anodin. De plus, l'ARS a reconnu le caractère exemplaire de notre démarche territoriale. Nous avons présenté ce projet comme une plateforme au service du territoire : il n'est pas réservé uniquement à notre établissement mais s'adresse aussi aux hôpitaux de Créteil- Villeneuve Saint Georges, Melun, Fontainebleau, Provins, et bien sûr aux hôpitaux de l'AP-HP sur des axes d'expertise. Il incarne un modèle d'intrication entre soins et recherche au bénéfice des patients et de l'innovation !





Le DMU de Biologie-Pathologie



« Ce projet ne consiste pas simplement à construire un bâtiment, mais à créer un outil au service de transformations profondes »

Propos recueillis auprès du **Professeur Jean-Michel Pawlotsky**, Directeur médical du DMU de Biologie-Pathologie

Pouvez-vous nous présenter l'organisation actuelle du DMU de Biologie-Pathologie à l'échelle des Hôpitaux Universitaires Henri-Mondor ?

Jean-Michel Pawlotsky : Le DMU de Biologie-Pathologie regroupe l'ensemble des activités de biologie et de pathologie, plus précisément d'anatomopathologie, car le terme « *pathologie* » peut être ambigu en français. Il est structuré autour de cinq départements. Le premier est le département « *Prévention, Diagnostic et Traitement des Infections* », qui rassemble la bactériologie, la virologie, la myco-parasitologie, l'hygiène hospitalière et l'unité mobile d'antibiothérapie. Le deuxième est le département d' « *Hématologie et Immunologie Biologiques* », qui inclut l'hématologie, l'hémostase et l'immunologie. Le troisième est celui de « *Biochimie-Pharmacologie* », qui couvre les deux spécialités éponymes. Le quatrième est le département de Génétique Médicale. Enfin, le cinquième département est celui de Pathologie, qui regroupe l'anatomopathologie et la cytologie. La gouvernance du DMU est assurée par une équipe constituée d'un directeur médical, moi-même, d'une directrice médicale adjointe, la Pr Oriane Wagner-Ballon, d'une cadre supérieure, Mme Muriel Bordes, et d'un cadre administratif, M. Frédéric Clerc. Cette équipe s'appuie également sur un comité de pilotage spécifique au projet de plateforme de biologie-pathologie, dans lequel sont également impliqués le Dr Nicolas Freynet, responsable des plateformes à haut débit, et le Pr Christophe Rodriguez, responsable des plateformes technologiques.

En quoi le projet de plateforme hospitalo-universitaire constitue-t-il une opportunité majeure pour votre DMU ?

J-M. P. : Il s'agit d'un projet qui mûrit depuis très longtemps. Personnellement, je suis engagé depuis une quinzaine d'années mais, nous le savons, ce sont des projets ambitieux, complexes, qui nécessitent du temps et de la maturation. Cette opération, c'est bien sûr un projet architectural : il s'agit de construire un bâtiment et de rénover une partie de l'existant pour mettre à disposition une enveloppe adaptée. Mais cela va bien au-delà, car ce projet porte une véritable philosophie : projeter la biologie et l'anatomopathologie dans le XXIe siècle ! Il y a deux dimensions principales. La première est technologique, avec le défi permanent de l'acquisition d'équipements de plus en plus sophistiqués et coûteux. Il n'est plus réaliste que chaque discipline achète ses propres équipements et la mutualisation devient ainsi indispensable. La seconde dimension concerne les évolutions sociétales et professionnelles : la baisse d'attractivité des carrières hospitalo-universitaires, la concurrence du privé, les difficultés d'investissement dans le public, etc. Dans ce contexte, notre projet repose sur deux principes fondamentaux. Le premier est la mutualisation intégrale de l'ensemble des activités de biologie sur un plateau unique horizontal de 6 000 m², complété par le plateau d'anatomo-pathologie. Il ne s'agit plus d'avoir par exemple d'un côté un laboratoire d'hématologie et de l'autre un laboratoire de virologie : tout sera mis en commun, espaces, équipements et personnels. Le second principe est la création, au-dessus de ce plateau, d'un « *village tertiaire* », un espace regroupant l'ensemble des fonctions intellectuelles, des bureaux, des espaces de recherche, par discipline. Cette organisation permet de préserver la structuration académique par spécialité tout en facilitant le travail collectif et les synergies.

Comment les équipes ont-elles été impliquées dans la conception du projet ?

J-M. P. : Le point de départ repose sur le vécu des personnels dans des locaux vétustes, étroits et inadaptés. À cela s'ajoute une vision portée par la gouvernance, celle d'un projet qui dépasse le simple confort des locaux pour repenser profondément l'organisation. C'est dans cette articulation entre frustrations concrètes et projection stratégique que s'est construite notre feuille de route. Plusieurs groupes de travail thématiques ont été mis en place, associant largement les équipes autour de la rédaction du programme fonctionnel détaillé. Ce programme a ensuite permis le lancement du concours d'architecture. Le personnel a été consulté pour le choix du lauréat, et aujourd'hui, les utilisateurs sont étroitement impliqués dans toutes les phases de préparation.

Quels sont les atouts du projet architectural porté par Groupe-6 architectes ?

J-M. P. : L'équipe de Groupe-6 architectes a parfaitement compris notre philosophie. Ce projet ne consiste pas simplement à construire un bâtiment, mais à créer un outil au service de transformations profondes. Cette réponse a été claire, lisible, avec une proposition architecturale douce, non brutale, qui nous a séduits collectivement. Au-delà de l'architecture, l'équipe de Groupe-6 architectes a su faire preuve d'écoute. Ses réponses aux demandes d'ajustement ont toujours été pertinentes et réactives. Cette qualité d'échange et cette capacité d'adaptation sont des éléments essentiels à la réussite d'un projet de cette ampleur !

Le fonctionnement transversal que vous décrivez est relativement nouveau. Dans quelle mesure l'architecture a-t-elle été pensée pour favoriser cette dynamique collaborative entre cliniciens, chercheurs, ingénieurs et biologistes ?

J-M. P. : C'est absolument fondamental. La mutualisation horizontale n'est possible que si l'architecture le permet et c'est l'organisation même du plateau technique qui permet cette transversalité. Quant au « *village tertiaire* », il repose aussi sur une réponse architecturale, avec des espaces adaptés à la réflexion disciplinaire, à l'enseignement et à la recherche. C'est aussi un levier fort pour l'attractivité. Nous faisons face à une perte d'intérêt pour les carrières biologiques et hospitalo-universitaires. Il est indispensable de repenser les organisations, non pas pour réduire les effectifs, mais pour redéployer des ressources vers les métiers du futur : bio-informaticiens, ingénieurs de haut niveau, spécialistes des plateformes, etc. Le projet architectural est le prérequis pour pouvoir initier cette réorganisation RH, puis fonctionnelle dans le temps long.



Comment préparez-vous concrètement l'arrivée sur ce site unique, en matière de fonctionnement et de synergies entre équipes ?

J-M. P. : L'anticipation est essentielle. Nous avons créé il y a plus de dix ans une première plateforme de séquençage mutualisée qui a servi de laboratoire expérimental pour le modèle que nous allons généraliser. Cette plateforme a montré son efficacité, notamment dans la réponse à la crise Covid. Elle a permis de faire la preuve du concept de la mutualisation intégrale, en matière d'équipements, de compétences et d'organisation. Cela a également facilité notre reconnaissance par l'AP-HP comme plateforme supra-GH. Nous préparons activement le regroupement des autres plateformes et cela passe par la mise en commun progressive de moyens, la libération d'espaces, et surtout par une réflexion collective sur les ressources humaines : quels personnels seront rattachés à la plateforme ? Quelle place pour les référents disciplinaires ? Ces débats sont ouverts, et ils seront menés en lien étroit avec les professionnels.

Que permettra cette nouvelle plateforme en matière d'activité ?

J-M. P. : Elle va nous permettre d'améliorer notre capacité de production en biologie dite « *de routine* » (biochimie, hématologie, microbiologie) tout en renforçant notre mission territoriale. En parallèle, nous allons déployer cinq plateformes technologiques. La première est la plateforme de génomique, GenoBiomics, déjà existante, qui va pouvoir se développer considérablement grâce à de nouveaux équipements et de nouvelles activités. La deuxième est une plateforme de protéomique/analyse des protéines, Pro-S2, encore à un stade théorique mais en bonne voie de construction. Nous aurons également une plateforme d'étude et de caractérisation cellulaire, appelée Cytosphère, et une plateforme dédiée à la digitalisation des images, connectée à notre plateforme d'intelligence artificielle, baptisée IMIAGE. L'ensemble permettra une montée en puissance significative de notre activité, à la fois en termes de quantité, de qualité, et de capacité d'innovation.

Ce projet peut-il servir de modèle pour d'autres établissements ?

J-M. P. : C'est très clairement notre ambition ! Nous avons présenté ce projet comme un projet pilote à la fois à l'AP-HP et à l'ARS. Il n'y a pas d'équivalent aujourd'hui à l'AP-HP, même si des exemples existent à l'étranger, notamment en Allemagne ou dans les pays anglo-saxons.

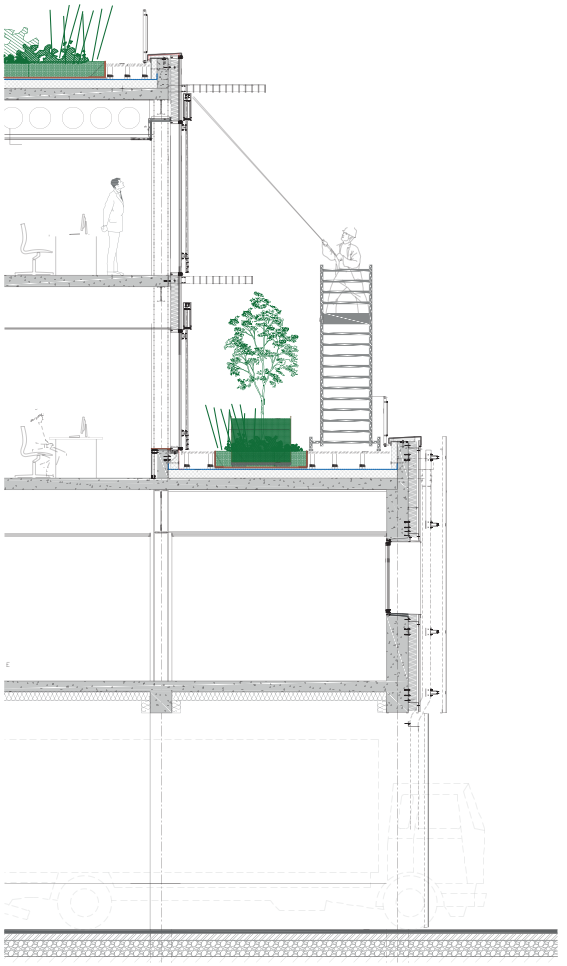

Nous n'inventons pas un concept totalement nouveau, mais nous sommes les premiers à le mettre en œuvre dans ce cadre institutionnel. Nous espérons que d'autres établissements viendront s'inspirer de notre modèle. À condition que l'AP-HP puisse investir à nouveau dans les années à venir, nous pensons que ce type d'organisation mutualisée, lisible et moderne est non seulement souhaitable, mais indispensable pour répondre aux enjeux de la biologie hospitalo-universitaire de demain.

groupe-6



Plateforme de Biologie Pathologie de l'hôpital universitaire Henri-Mondor AP-HP, à Créteil

Une adresse identifiable et un village tertiaire attractif pour les professionnels

L'implantation actuelle de la plateforme de Biologie-Pathologie dans les bâtiments du centre hospitalier Henri-Mondor, rend difficile son identification et complexifie ses organisations internes. La nouvelle plateforme de Biologie-Pathologie donnera à l'inverse une identité forte à ces activités essentielles à l'activité hospitalière. Elle lui offrira une « *adresse* », identifiable pour tous les usagers, et des espaces adaptés et évolutifs, mettant l'accent sur la haute technologie et les conditions de travail des professionnels. Ses espaces extérieurs végétalisés apporteront une respiration verte au site très minéral de l'Hôpital Henri-Mondor.

Offrant une lisibilité immédiate et permettant de retrouver le sol naturel, la volumétrie du projet traduit l'organisation programmatique :

- un socle technique et logistique intégré au relief pour limiter les nuisances, abritant les locaux techniques, vestiaires, locaux logistiques et quai de livraison.
- une plateforme technologique horizontale de biologie médicale au niveau ES1 du bâtiment neuf
- un « village tertiaire », sur 2 niveaux et demi, posé sur un toit végétalisé,
- un rooftop dédié aux espaces communs tourné vers le ciel et le paysage lointain.
- Le secteur de pathologie sera réhabilité dans sa localisation actuelle au RDC Haut, étroitement connecté aux espaces de biologie et au village tertiaire.
- Avec 50 % de surfaces réhabilitées, un phasage délicat et une complexité accrue par son articulation à l'IGH, la nouvelle plateforme est un projet architectural ambitieux et au service du projet médical du centre hospitalier Henri-Mondor.

Un hall central fédérateur

Le hall, relié de plain-pied avec la circulation périphérique de l'hôpital universitaire, forme un lieu repère et une nouvelle centralité qui permet de hiérarchiser les circuits, des plus généraux aux plus contrôlés. Il est largement vitré sur sa façade nord et apporte un jour secondaire aux locaux de la plateforme Réception/Pré-analytique.



Plateforme de Biologie Pathologie du CHU Henri Mondor, à Créteil ©Groupe-6 architectes Image Diametric Studio

Un nouveau plateau de laboratoires en plateau libre

La nouvelle plateforme de laboratoire (hors secteur de pathologie), implantée au niveau ES1, se déploie d'un seul tenant pour garantir une grande souplesse d'utilisation et faciliter l'implantation de convoyeurs automatisés. Cette organisation favorise l'évolution des laboratoires et génère des espaces de respiration et de convivialité.
Ouverte sur ses 3 façades Nord, Ouest et Est, les laboratoires bénéficient d'éclairages zénithaux à l'aplomb des patios du village tertiaire. Les espaces réhabilités accueillent les plateformes GénoBiomics, Cytosphère et Pro-S2 et sont mis en conformité avec le règlement de sécurité incendie afin d'assurer l'isolement avec l'IGH.

Un village tertiaire prolongé de terrasses

Posé sur le toit du plateau de laboratoires, construit en retrait, le village tertiaire ménage une terrasse jardin largement plantée sur trois de ces façades principales. Il se développe sur 2 niveaux + un rooftop. Un atrium central, orienté est/ouest, accueillant un escalier ouvert, assure le lien visuel et fonctionnel entre les étages.
Les espaces détentes et l'espace commun dédié aux internes occupent le dernier niveau de l'édifice. Le rooftop offre une vaste terrasse accessible aux usagers et des espaces plantés définissant un paysage végétal spécifique.



Coupe sur l'atrium vers la salle de détente du personnel – Rooftop tertiaire ©Groupe-6 architectes Image Diametric Studio



©Groupe-6 architectes Image Diametric studio

MO : Groupe Hospitalier Universitaire AP-HP Hôpitaux Universitaires Henri Mondor.

MOE : Groupe-6 architectes + IGREC Ingénierie (BET TCE) + Peutz & associés (Acoustique) + Althing (Sureté) + IPEM (Équipement laboratoire).

SU : 8300 m² / **SDO :** 12 600 m²
Livraison prévue : 2027 (bâtiment neuf) et 2028 (restructuration).